

# Déclaration d'engagement 2025–2030 du Bureau de santé de la région de Niagara et des conseils scolaires de la région de Niagara



**Remarque relative à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario** – Les adresses des hyperliens se trouvent dans la section [Adresse de destination des liens](#) de ce document.

Les conseils scolaires et les bureaux de santé publique sont tenus par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et les Normes de santé publique de l'Ontario de travailler en collaboration pour soutenir et promouvoir la santé et l'éducation des enfants et des jeunes. Cette collaboration s'étend à l'engagement des parents, des élèves, du personnel scolaire, des directions d'écoles et des partenaires communautaires dans toute la province pour favoriser des environnements scolaires sains et favorables.



## Objectif

L'objectif de cette entente de partenariat est de définir les modalités et les engagements communs en vertu desquels les conseils scolaires et le Bureau de santé collaboreront pour favoriser le bien-être des élèves de la région de Niagara. Cette entente formalise un engagement commun à favoriser des environnements scolaires sains avec les directions scolaires, qui promeuvent le bien-être et le potentiel d'apprentissage des enfants et des jeunes. Elle établit une base stratégique pour une collaboration durable et la réalisation d'objectifs communs.

## Buts

### Priorités communes et collaboration

Renforcer la collaboration en cernant les priorités communes en matière de bien-être des élèves et en harmonisant les efforts des différents partenaires. Tirer parti de l'expertise unique de chaque organisation pour veiller à ce que les élèves aient accès à des programmes et des services de haute qualité qui favorisent leur santé et leur bien-être.

### Pratiques et ressources fondées sur des données probantes

Déterminer, élaborer et promouvoir conjointement des ressources et des mesures de soutien éducatives fondées sur des données probantes qui reflètent les valeurs des conseils scolaires et abordent des thèmes et des priorités liés à la santé et pertinents pour les écoles.

### Prise de décision fondée sur des données

Utiliser les données des communautés locales et des conseils scolaires pour orienter la répartition équitable des services de santé publique ainsi que la planification et la mise en oeuvre des initiatives scolaires en matière de santé.

### Initiatives ciblées pour promouvoir la santé des élèves

Travailler en collaboration pour faire avancer les priorités communes en matière de promotion de la santé des élèves, en mettant l'accent sur la santé mentale, la consommation de substances et les comportements de dépendance, le développement de la personne et la prévention des infections. L'activité physique et l'alimentation nutritive seront également au centre des préoccupations.

### Surveillance et évaluation

Soutenir la recherche, la collecte de données et la surveillance conjointes, de même que l'échange de connaissances afin d'évaluer les progrès accomplis en matière de bien-être des élèves. Toutes les parties envisageront de créer une entente de partage des données qui désignera les données pouvant être partagées, le niveau auquel les données peuvent être partagées et le processus d'extraction et de transfert des données le cas échéant.

Les partenaires s'engagent à évaluer de manière continue les programmes et les services afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des éducatrices et éducateurs, qu'ils favorisent une prestation de haute qualité et qu'ils ont les effets escomptés pour les élèves.

## Principes directeurs

La planification et la mise en oeuvre d'initiatives collaboratives en matière de santé et de bien-être suivront les lignes directrices des pratiques exemplaires en utilisant des stratégies à plusieurs volets conformes au [cadre Fondements d'une école saine](#) (lien n° 1). Ce cadre du ministère de l'Éducation met l'accent sur l'intégration des politiques, des programmes, des initiatives et du curriculum des écoles aux processus de planification et de mise en oeuvre des écoles et des conseils scolaires, et comprend les cinq volets interdépendants suivants :

1. Curriculum, enseignement et apprentissage
2. Apprentissage à l'école et en classe
3. Engagement de l'élève
4. Environnement physique et milieu social
5. Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

En intégrant ces cinq volets interdépendants, les écoles, les conseils scolaires, les parents et les partenaires communautaires peuvent travailler en collaboration pour établir une approche globale et cohérente de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes et d'initiatives favorisant des écoles saines.

## Modalités de collaboration et attentes

### Renforcement des capacités et échange de connaissances

- Toutes les parties participeront à la planification conjointe d'initiatives liées à la santé, tant à l'échelle du système que des écoles. La planification collaborative favorisera une plus grande efficacité en réduisant les chevauchements et renforcera l'efficacité des services, ce qui améliorera en fin de compte la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles.
- Lorsqu'il s'agit de collaborer avec des partenaires catholiques, le Bureau de santé de la région de Niagara s'engage à fournir des ressources et de l'information qui respectent la vision du monde catholique et s'y conforment. Ce matériel soutiendra les actions menées dans les écoles pour promouvoir le bien-être des élèves et reflétera les priorités des conseils scolaires catholiques, en encourageant une collaboration significative et une promotion de la santé adaptée à la culture.

- Les ressources communes élaborées par le Bureau de santé de la région de Niagara s'appuieront sur le document Fondements d'une école saine du ministère de l'Éducation, sur la mission et la vision de chaque conseil scolaire ainsi que sur le curriculum du ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- Le Bureau de santé de la région de Niagara s'engagera dans des discussions collaboratives concernant l'allocation des ressources de santé publique dans les écoles, en utilisant les données et les connaissances disponibles pour orienter la planification relative à l'année scolaire à venir.

### **Portée du soutien et de la collaboration communautaire**

- Le Bureau de santé de la région de Niagara apportera son soutien en utilisant une approche axée sur la santé de la population en ce qui concerne les sujets relevant des Normes de santé publique de l'Ontario.
- Pour les sujets qui ne relèvent pas des Normes de santé publique de l'Ontario, le Bureau de santé de la région de Niagara collaborera avec des partenaires communautaires crédibles afin de promouvoir un soutien coordonné à l'échelle des écoles.
- Le Bureau de santé de la région de Niagara partagera avec les conseils scolaires et les écoles les possibilités de financement liées aux priorités en matière de bien-être et collaborera, le cas échéant, à la présentation de demandes de subventions.

### **Amélioration de la communication**

Le personnel du programme des écoles saines du Bureau de santé de la région de Niagara s'engage à effectuer ce qui suit :

- Rencontrer régulièrement les responsables des conseils scolaires afin d'examiner les rôles et les responsabilités, de donner la priorité aux questions, aux ressources et aux communications liées au bien-être, ainsi qu'à tout autre besoin lié à la santé en milieu scolaire.
- Participer aux réunions des directions d'école si nécessaire pour transmettre des renseignements sur la santé, y compris des renseignements relatifs aux services de santé publique. Le personnel de santé publique collaborera avec les directions d'école pour participer aux réunions avec les membres du personnel, les parents et les élèves, le cas échéant.
- Agir à titre de liaison entre les écoles et les services de santé publique, notamment avec l'équipe dentaire et les équipes responsables des maladies évitables par la vaccination, des maladies infectieuses, de la promotion de la santé et de l'hygiène du milieu, afin de garantir un accès simplifié à ces services essentiels de santé publique.
- Communiquer les dates des cliniques dentaires et de vaccination à la fin de l'été ou au début de l'automne et travailler en étroite collaboration avec les écoles afin de déterminer les meilleures dates pour que les écoles soient en mesure d'accueillir le plus grand nombre de personnes possible et de répondre aux besoins en matière de locaux.

- Collaborer avec les responsables des communications et les surintendants afin d’harmoniser le calendrier et les messages de toutes les communications liées à la santé, y compris les lettres relatives à la vaccination.
- Fournir des documents relatifs à la santé à distribuer aux parents, y compris des lettres destinées aux parents et tuteurs et des formulaires de consentement à la vaccination. Les conseils scolaires s’engagent à ne pas modifier ou réviser ces documents de quelque manière que ce soit, à moins d’en avoir reçu l’autorisation du Bureau de santé de la région de Niagara. Toutes les lettres que les conseils scolaires reçoivent des parents concernant les services de santé publique, y compris ceux qui refusent les services, seront transmises au Bureau de santé de la région de Niagara conformément aux pratiques établies.

Sur le plan opérationnel, les conseils scolaires et le personnel de santé publique se rencontreront pour contribuer à la planification de chacun, relever les domaines d’intérêt mutuel, partager les données appropriées et déterminer les possibilités de collaboration.

Toutes les parties fourniront des listes de personnel avant la mi-septembre et préciseront qui sont les personnes-ressources pour les différents besoins.

Afin de respecter le mandat des deux conseils scolaires francophones de la région de Niagara, toute la documentation partagée avec les conseils scolaires anglophones sera traduite en français dans un délai raisonnable afin d’assurer une communication opportune et équitable avec tous les parents.

## **Soutien aux écoles en matière de santé publique**

### **Écoles primaires**

Le Bureau de santé de la région de Niagara travaillera avec les consultants en curriculum des conseils scolaires afin d’accroître les capacités et de fournir des ressources cohérentes fondées sur des données probantes dans les écoles de la région de Niagara. Le Bureau de santé de la région de Niagara travaillera avec les responsables des conseils scolaires pour déterminer s’il existe des circonstances atténuantes qui nécessitent un soutien plus ciblé dans les écoles primaires de la part d’une infirmière ou d’un infirmier scolaire et pour accroître la capacité en ce qui concerne l’initiative des écoles saines et les activités de promotion de la santé.

Toutes les demandes relatives aux programmes, aux services ou au soutien du personnel de santé publique (p. ex. les infirmières et infirmiers scolaires ou les promotrices et promoteurs de la santé) doivent être transmises à l’adresse [healthyschools@niagararegion.ca](mailto:healthyschools@niagararegion.ca) afin de garantir une assistance coordonnée et opportune.

### **Écoles secondaires**

Chaque école secondaire continuera d’avoir une infirmière ou un infirmier scolaire de santé publique assigné qui collaborera avec le personnel de l’école, les élèves et les familles pour favoriser la santé et le bien-être.

Les infirmières et infirmiers scolaires de santé publique peuvent fournir un soutien en ce qui concerne divers sujets relevant des Normes de santé publique de l'Ontario, y compris, mais sans s'y limiter, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, la santé sexuelle et les relations saines.

Des espaces privés désignés seront mis à disposition dans les écoles pour faciliter l'accès des élèves à des services de santé et de soutien confidentiels fournis par le personnel du Bureau de santé de la région de Niagara, notamment des consultations individuelles, du counseling et des activités de promotion de la santé.

Les infirmières et infirmiers scolaires de santé publique serviront de ressources pour le personnel scolaire, et offriront un soutien en ce qui a trait à l'éducation, aux aiguillages et aux initiatives de collaboration en matière de santé, comme le programme des écoles saines, qui favorisent le bien-être des élèves et un environnement scolaire sain.

## Renouvellement

Cette entente sera réexaminée chaque année et renouvelée tous les cinq ans, si cela est jugé approprié au moment de chaque réexamen.

Adresse de destination des liens

1. Cadre Fondements d'une école saine (<https://www.ontario.ca/fr/page/fondements-d'une-ecole-saine-une-ressource-qui-accompagne-le-document-cadre-defficacite-pour-la>).



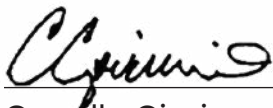
Dr. Azim Kasmani MD, MSc, FRCPC (he/him)  
Medical Officer of Health and Commissioner  
Niagara Region Public Health and Emergency Services



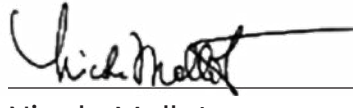
Kelly Pisek  
Director of Education  
District School Board of Niagara



Sébastien Fontaine  
Directeur de l'éducation  
Conseil scolaire Viamonde



Camillo Cipriano  
Director of Education  
Niagara Catholic District School Board



Nicole Mollot  
Directeur de l'éducation  
Conseil scolaire catholique MonAvenir

Signé : 15 décembre 2025.